

**PAYS DU
GÉVAUDAN
LOZÈRE**

Adresse de correspondance :
PETR Pays du Gévaudan-Lozère
830 av de la Méridienne
ZA Ste Catherine - 48100 Marvejols
Courriel : contact@petr-gevaudan-lozere.fr
Site internet : www.pays-gevaudan-lozere.fr

**Département de la Lozère
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU PAYS DU GEVAUDAN-LOZERE
CONSEIL SYNDICAL**

Délibération n° DE_2020_024

Objet : Mission accueil - prolongation de l'AAP 2018 2021

Séance du jeudi 15 octobre 2020

Date de la convocation: 08/10/2020

Membres en exercice : 17

Présents : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Lionel BOUNIOL, Jean-Noel BRUGERON, Denis GRAS, Alain GUENNOU, Christine HUGON, Jean-Paul POURQUIER, Joël ROUQUET, Jean-Claude SALEIL, Francis SARTRE, Samuel SOULIER, Christine VALENTIN

Représentés :

Excusés : Alain ASTRUC, Patricia BREMOND, Eve BREZET, Michèle CASTAN, Séverine CORNUT, Alain FARGES, Aymeric FELGEIROLLES, Jean-Paul ITIER, Ludovic JAFFUEL, Noël LAFOURCADE, Jérémy PIC, Vincent REMISE, Philippe ROCHOUX, Michel THEROND

Absents : Bernard BASTIDE, Agnès BOUARD, Emmanuel CASTAN, Jean-Claude CAYREL, Raymonde JOUBERT, Martial MALIGES, Pierre REY, David RODRIGUES, Christophe SUDRE

Secrétaire de séance : Christine HUGON

L'an deux mille vingt et le quinze octobre à 10 heures 00, en application des articles L5741-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, L.5711-1, L.5210-1 à L.5212-34, et L.2121-7 de ce même code, s'est réuni le conseil syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère.

Titre : Prolongation de l'AAP « relever le défi démographique 2018-2021 »

Depuis 2011, le territoire du Pays du Gévaudan-Lozère est engagé dans une politique d'accueil de nouvelles populations aux côtés du Département de la Lozère et des deux autres territoires de projets. En effet le solde naturel de notre population est négatif, tendance qui s'amplifiera dans les prochaines années en raison du vieillissement de la population et de la part de retraités dans la population active. L'accueil de nouveaux arrivants a permis de gagner de nouveaux habitants et ainsi de contrecarrer le solde naturel négatif.

Depuis 2011, des appels à projets sont publiés tous les 3 ans à l'échelle du Massif central, permettant ainsi aux territoires de postuler au portage de ces politiques d'accueil.

PREFECTURE DE MENDE
Date de réception de l'AR: 15/10/2020
048 200078343 20201015 DE_2020_024 DE

L'appel à projet en cours « Relever le défi démographique 2018-2021 » débuté en avril 2018, arrive à échéance en mars prochain.

En raison de l'incidence de la crise sanitaire sur la mise en œuvre du plan d'actions validé, il est proposé une prolongation de l'appel à projet actuel de 3 mois supplémentaires, soit jusqu'à fin juin 2021.

Le Président expose :

La prolongation de l'appel à projet permettrait de poursuivre les actions suivantes :

- La démarche Comm'une Nouvelle Vie
- Les ateliers de pays
- Les actions organisées avec les autres territoires : « session accueil » (avril 2021)
- Les actions organisées par le Département auxquelles les territoires sont associés : le « Lozère dating reprise d'activité » (avril 2021), les événements de promotion et de prospection (La Lozère à Montpellier)
- L'accompagnement personnalisé des porteurs de projets

Le plan de financement en serait légèrement modifié, puisque seuls 1 500 € seraient à rajouter au montant global de l'opération.

Voir détail du nouveau plan de financement ci-dessous :

Postes de dépenses conventionnés	Montants conventionnés	Nouveau total des postes	Différence
Frais de personnels	120 422,00 €	130 676,03 €	10 254,03 €
Coûts indirects	18 063,30 €	19 601,40 €	1 538,10 €
Prestations externes	10 107,00 €	3 056,00 €	-7 051,00 €
Investissements	-	-	
Autres dépenses (frais de réception et session accueil)	7 135,00 €	3 893,87 €	- 3 241,13 €
TOTAL	155 727,30 €	157 227,30 €	1 500,00 €

L'autorité de gestion, le GIP Massif Central est favorable pour cette modification du plan de financement qui permet d'ajuster le FEDER Massif central au réel et de prendre en compte les besoins du PETR du pays du Gévaudan-Lozère.

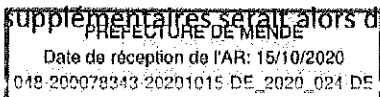
Le positionnement des autres co-financeurs (Région et Département), quant à la prise en compte de la modification du plan de financement dans leurs conventions actuelles (financement à hauteur de 5% chacun) n'est pas encore connu.

Ces décisions pourraient être prises en avril 2021, or, l'appel à projet actuel prend fin en mars 2021.

Il est donc préférable pour le PETR du Pays du Gévaudan-Lozère de faire dès à présent sa demande de prolongation au GIP Massif Central en mentionnant l'Europe comme financeur à hauteur de 50% du nouveau budget de l'opération : 157 227,30 € TTC.

Le FEDER financerait ainsi à hauteur de 50% le surcoût engendré par l'ajustement du plan d'actions.

Le reste à charge pour le PETR du Pays du Gévaudan-Lozère, pour les 3 mois d'appel à projet supplémentaires serait alors de 50% du surcoût engendré.



Compte tenu de l'exposé du Président et après avoir délibéré, le conseil syndical décide :

- D'autoriser le Président à faire une demande de prolongation de l'appel à projet actuel « relever le défi démographique 2018-2021 » de 3 mois supplémentaires
- De valider le plan de financement proposé, en demandant la prise en charge à hauteur de 50% par le FEDER du nouveau budget de l'opération : 157 227,30 € TTC
- D'accepter d'autofinancer les 50% restants du surcoût engendré
- D'inscrire en conséquence les crédits correspondants au budget 2021

Certifié conforme,

A Marvejols, le 15 octobre 2020

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 15 / 10 / 2020
et publié ou notifié
le 15 / 10 / 20 20



Jean-Paul FOURQUIER

Président du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère